N° 8 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Mercredi 8 Janvier 1908

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 53 (Téléphone (1570

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 [illegible]
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 [illegible]
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 [illegible]
LOCALES . . . . 1 fr. » [illegible]

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 89, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

LE BUREAU DE BIENFAISANCE DE LILLE HERITE DE UN MILLION ET DEMI

Pour paraître prochainement en feuilleton :

LUCIENNE

Par Judith Gauthier

L'ENQUÊTE

Nous voilà menacés d'un nouveau « scandale. » Tous nos réactionnaires ne se tiennent pas de joie. Ils sont là dans leur élément. La lutte des idées ne leur convient guère. Jamais ils n'ont osé combattre les républicains en opposant programme à programme. Leur tactique est plus simple et plus à portée de leurs qualités naturelles : elle consiste à jeter le discrédit et la déconsidération sur leurs adversaires politiques, à essayer de les atteindre par un système de calomnies et de mensonges sans cesse répétés et toujours renouvelés.

« Les républicains sont des coquins », s'écria un jour M. Paul de Cassagnac.

Toutes les polémiques des cléricaux, depuis trente ans, n'ont été qu'une suite de paraphrases de cette invective du fougueux bonapartiste.

Dès au lendemain de la guerre, on chercha à déshonorer Gambetta à propos des comptes de la défense, de l'emprunt Morgan, des fournitures militaires : l'Assemblée nationale nomma une commission d'enquête qui fit tout son possible, sans y parvenir, pour atteindre le grand patriote.

C'était l'époque où la presse monarchiste et cléricale racontait que Gambetta faisait la fête à Bordeaux et fumait avec Clément Laurier des « cigares exquis », misérables calomnies qui ne relevaient que du mépris.

Plus tard, nous eûmes les ragots sur la « baignoire d'argent » du président de la Chambre, sur le château de Ville d'Avray : ceux qui, comme moi, le 1er janvier 1883, allaient dire le suprême adieu à Gambetta, à son lit de mort, purent se rendre compte de l'importance du prétendu château !

Aucun de nos républicains n'a échappé au venin clérical. Challemel-Lacour dut faire condamner un de ses calomniateurs, et ce jour-là, Gambetta, pour assister son vieil ami, reprit sa robe d'avocat qu'il n'avait plus revêtue depuis 1870.

Le « Badois » Spuller, le « Prussien » Jules Ferry, l' « Anglais » Ribot — qui n'avait pas encore, en ce temps-là, trouvé grâce auprès des cléricaux — et Paul Bert, et Burdeau — qui en mourut — tous furent odieusement insultés, calomniés, vilipendés, diffamés.

Le cri de guerre des boulangistes était : « A bas les voleurs », et les voleurs c'étaient les républicains.

Puis ce fut le coup du Panama : M. Jules Delahaye, alors député de Chinon, et qui, blackboulé par ses électeurs d'Indre-et-Loire, vient, vingt ans après, d'être renvoyé à la Chambre par l'arrondissement de Cholet, affirma à la tribune l'existence d'une liste de 104 députés qui avaient émargé au budget de la compagnie du canal de Panama.

On demandait les noms. Mais le député royaliste se gardait bien de les donner, et pour cause.

On sait quel fut le scandale. Jamais les cléricaux ne se trouvèrent à pareille fête. Finalement, on découvrit, dans le monde parlementaire, juste un coupable : M. Baïhaut, ancien ministre des Travaux publics.

***

La série, depuis lors, ne s'est pas interrompue.

C'est Waldeck-Rousseau que l'on a tenté de mêler au procès de Madame Humbert.

C'est M. Combes que l'on voulait déshonorer en la personne de son fils avec la fantastique histoire du million des Chartreux.

C'est le général André que l'on réussit à renverser du pouvoir par le « scandale » des fiches.

Nous voici aujourd'hui en face du « scandale » des liquidateurs.

***

Ce nouveau « scandale » se présente avec ce caractère particulier que ce sont les républicains eux-mêmes qui, sur les dénonciations des réactionnaires, ont décidé de le soulever.

C'est M. Combes qui, dans une réunion de la gauche démocratique du Sénat, a présenté la critique sévère des opérations des liquidateurs et a proposé la nomination d'une commission d'enquête.

Sa proposition, soumise au président de la gauche radicale-socialiste, notre ami Delpech, et au président de l'Union Républicaine, M. Jean Dupuy, fut immédiatement appuyée par eux. C'était la majorité du Sénat acquise. Et M. Clémenceau, pris à l'improviste, dut accepter bon gré mal gré la décision adoptée par le Sénat avec une précipitation qui ne lui est pas habituelle.

L'autorité de M. Combes avait suffi pour faire départir la Haute Assemblée de ses traditions de sage temporisation et de prudence.

***

Nous avons reproduit les déclarations de l'ancien président du Conseil qui expliquent et justifient complètement sa conduite en cette circonstance. Il y a eu évidemment des abus et des dilapidations. C'est d'ailleurs ce qui se passe invariablement dans toutes les opérations judiciaires.

On s'en aperçoit aujourd'hui parce qu'il y a, dit-on, des personnalités politiques en cause. Mais chaque jour tous les malheureux plaideurs, tous les gens qui ont affaire avec l'armée des chatsfourrés de toute robe et de toute espèce doivent subir sans pouvoir se défendre les plus scandaleuses exactions.

Demandez plutôt l'avis des créanciers d'une faillite ou d'une liquidation judiciaire. Demandez en général l'opinion des personnes dont les intérêts et les biens ont été confiés à un liquidateur.

***

Dans l'enquête actuelle, les républicains du Sénat qui en ont pris l'initiative ont vu la nécessité de ne pas laisser aux réactionnaires le soin de faire les révélations qui s'imposent.

« De tous les membres du Parlement, a dit M. Combes, je suis le plus intéressé à mettre tout en œuvre pour que la pensée politique qui m'a guidé, comme président du Conseil, ne soit pas détournée de son but et transformée par des spéculateurs en un moyen de s'enrichir. »

Certains journaux ayant prétendu que l'ancien président du Conseil voulait atteindre certains députés-avocats, et notamment M. Millerand, qui le combattit violemment, il a ajouté :

« On a feint de croire, dans quelques journaux, que la question des honoraires d'avocats avait été une des causes déterminantes de mon attitude. Non, non. Les honoraires d'avocats ne m'ont pas préoccupé une seule minute ; mais pouvais-je rester indifférent à des faits infiniment plus graves, consignés dans la publication du garde des sceaux ? »

***

Les déclarations de M. Delpech méritent aussi d'être citées :

« Ce n'est pas une œuvre de parti, mais une œuvre de probité nationale que nous avons voulu faire.

« Il faut que nous nous débarrassions des politiciens hommes d'affaires. Il y a trop longtemps que sous le masque de la démocratie certains politiciens font, avec notre complicité apparente, non pas les affaires de la République mais leurs affaires propres. A quelque parti qu'ils appartiennent, nous les atteindrons, car nous sommes décidés à arrêter ce genre d'opérations.

« S'il y a des hommes politiques qui se sont figuré aller au pillage des biens des congrégations sous notre couvert, en votant l'enquête, nous avons voulu dégager notre responsabilité, ne pas passer pour complices, et, s'il y a lieu, leur faire rendre gorge et les disqualifier.

« Dans la commission qui sera nommée, tous les groupes du Sénat seront représentés, depuis l'extrême droite jusque l'extrême gauche, bien entendu proportionnellement à l'importance même de ces groupes. Mais le contrôle sera effectif. Chacun y verra clair ; tant pis pour ceux, amis ou adversaires, qui auront dépassé les limites des choses permises. »

On ne peut que s'associer à cet énergique langage du vieux et loyal républicain.

Faisons donc l'enquête, et minutieuse, et complète.

Mais n'oublions pas que les réactionnaires ne voient pas là, comme M. Delpech, uniquement une œuvre de probité nationale. C'est l'intérêt politique qui seul les préoccupe. C'est le scandale qu'ils cherchent, comme toujours, avec l'espoir de pouvoir l'exploiter contre les républicains.

Nous avons heureusement un nouveau garde des sceaux aussi ferme et habile qu'expérimenté et nous avons le droit de compter sur lui pour éclairer la commission sur les pièges que ne manquera pas de lui tendre la réaction.

Georges ROBERT.

La Politique

M. Monis a prononcé à Bordeaux un discours dont le texte n'est pas encore sous mes yeux, mais qui, d'après les brèves analyses des journaux, me paraît contenir des idées intéressantes.

Le sénateur de la Gironde demande au gouvernement deux choses bonnes et sages. La première est d'en finir avec les questions religieuses ; la seconde est de ne pas étendre excessivement son programme et de poursuivre les réformes réalisables à cette heure, celle du régime fiscal et les retraites ouvrières.

Les affaires religieuses se prolongent, en effet, plus qu'il ne convient. Les dernières mesures adoptées par le Parlement doivent les faire disparaître de nos préoccupations. Voici cinq ans que nous ne pensons pas à autre chose. C'est suffisant.

Quant à un programme trop large, il aurait pour principal défaut d'être destiné à l'avortement. Toutes les espérances nous sont permises, mais les besognes bien délimitées, ramenées au possible, ont seules des chances de réussir.

Si la présente législature, en dehors des affaires imprévues et des menues broutilles habituelles, parvenait à créer les retraites ouvrières et à modifier notre fiscalité dans un sens démocratique, n'aurait-elle pas tous les droits à notre reconnaissance ?

Ce serait une des œuvres les meilleures et les plus considérables de ces dernières années. Elle assurerait à la République la gratitude des travailleurs et servirait ainsi la grande cause de la conservation sociale.

M. Monis, en parlant politique, n'a point omis de parler de la patrie. Il a demandé que l'armée nationale fût fortifiée et entourée de respect. Il a eu raison, à tous égards, et même au point de vue réformiste, car il nous faut la certitude de lendemains paisibles, si nous voulons fonder un meilleur édifice républicain.

Henry JAGOT.

LA SOLUTION QUI S'IMPOSE

Si les républicains, les défenseurs des droits de l'Etat, espèrent beaucoup de M. Briand, de sa fermeté d'esprit, de l'action légitime qu'il exerce sur le Parlement, les cléricaux ne craignent pas moins de lui. Déjà leurs alliés, les modérés, sont entrés en campagne à propos de l'arrêt de Dijon et des conflits soulevés par la dévolution des biens ecclésiastiques. Le nouveau garde des sceaux n'a-t-il pas déclaré à plusieurs reprises que l'attitude d'une partie de la magistrature était pour lui un grave sujet d'inquiétude ? Ce langage a fortement choqué les modérés et leurs bons amis de la cléricaille. On presse M. Briand, on lui adresse objurgations et sommations. On lui enjoint de ne pas céder aux « vitupérations violentes » d'une presse sectaire.

J'espère que M. Briand ne se laissera pas intimider ni troubler par ces criailleries. On va d'ailleurs pouvoir le juger à l'œuvre. La nouvelle loi sur les biens ecclésiastiques, votée par la Chambre, est pendante devant le Sénat. Cette loi qui n'est pas rétroactive, comme on le prétend, mais simplement interprétative, est indispensable. Il faut, comme on l'a dit, mettre les pieds sur une nichée de vipères. Il dépend beaucoup du garde des sceaux d'obtenir du Sénat une solution rapide, la solution qui s'impose.

RANC.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

— Sur la ligne de Longwy à Villerupt, un déraillement s'est produit ; quinze wagons de marchandises ont été brisés ; la voie a été obstruée toute une journée.

— Jeanne Weber qui, avons-nous dit, a bénéficié d'un non-lieu, s'est rendue chez le président du tribunal de la Seine qui, en sa qualité de président de l'œuvre de « Protection de l'enfance », essayera de lui trouver un emploi.

— Un incendie dû à un court circuit s'est déclaré dans un poste électrique de la gare de Lyon. Quatre pompiers ont subi un commencement d'asphyxie; les dégâts sont importants.

— La promotion d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'Académie du Jour de l'An est à peu près arrêtée. La liste paraîtra du 15 au 20 janvier.

FRANCE

— On vient de découvrir mort de froid dans les bois près de Dijon, non loin du château de M. de Vogüé, un marchand de bois du pays, dont la femme s'était brûlé evive a la suite de l'explosion d'une lampe à pétrole.

— Le submersible Q 64 a été mis à l'eau le 4 janvier dans l'arsenal de Rochefort. Ce submersible a un déplacement de 398 tonneaux en surface ; il est long de 51 m. 12 et large de 4 m. 97. Sa vitesse est de 12 nœuds en surface et de 8 nœuds en plongée. Son armement comprend 7 appareils de lancement de torpilles et son effectif prévu est de 2 officiers et 22 hommes d'équipage.

— Le préfet de Saône-et-Loire vient de suspendre de ses fonctions le maire de Mercurey, qui doit comparaître jeudi 9 janvier devant la Cour d'assises pour provocation au meurtre dans des articles qu'il a écrits dans le *Socialiste* de Saône-et-Loire.

— Un incendie a détruit le bazar dit : « Maison Universelle », à Grenoble. Six pompiers ont été blessés. Un commandant des batteries alpines a été grièvement atteint à la jambe. Les dégâts sont très élevés.

— L'escadre active de la Méditerranée a appareillé hier pour aller faire une croisière de quarante-cinq jours sur les côtes et en rade de Villefranche.

ETRANGER

— Près de Metz, en patinant sur l'étang de Lindre, dont la surface était inégalement prise par la glace, trois jeunes gens se sont noyés.

— A New-York, les débats du second procès Thaw, le millionnaire assassin, ont commencé hier. L'avocat de Thaw a annoncé que son client plaiderait la folie au moment du meurtre.

— Le Parlement danois va se réunir ces jours-ci et reprendre la discussion du tarif douanier. On assure que les droits sur les vins qui viseraient principalement les vins français, ne conserveront pas un caractère aussi draconien et seraient légèrement modifiés.

— On mande de Marioupol (Russie) que les établissements dans cette ville de la maison française Louis Dreyfus, qui fait le commerce de grains en gros, ont été pillés par des anarchistes. Un des pillards a pu être arrêté.

— On signale le passage à Zurich de nombreux trains ramenant à Vienne des émigrés hongrois, roumains et autres, de retour d'Amérique où la crise les a obligés à rentrer dans leur pays.

ÉCHOS

Comment traduire en italien le mot « Menu »

A Rome, on vient d'annoncer que (suivant un ordre exprès du roi), le menu des dîners officiels à la cour sera dorénavant rédigé non plus en français mais en italien. Mais ce qu'on ne sait pas et qu'on ne s'est pas empressé de faire savoir au public, c'est l'embarras profond dans lequel l'édit royal a plongé les fonctionnaires chargés de réaliser la réforme. Car d'abord l'habitude de rédiger la liste des plats en français est tellement ancienne qu'on est obligé de chercher beaucoup pour trouver au nom de chaque plat son correspondant en italien. Il y a plus... Le mot « menu » lui-même est un sujet de préoccupations sans fin. Comment le traduire ? Il existe, il est vrai, dans le langage courant beaucoup de mots correspondants, mais il est douteux qu'ils soient tous également appropriés. Et l'on comprend que dans un document de la cour on tienne à employer du bon italien. Aussi un journal se faisant l'écho de ces préoccupations, vient-il d'ouvrir parmi les académiciens de la Crusca une consultation sur le point de savoir si menu doit être traduit par « lista » (liste), « nota » (note) ou « carta » (carte). Cette incertitude à propos d'un mot si vieux est tout au moins curieuse.

10.782 suicides en 1907 aux Etats-Unis

Les Etats-Unis sont loin d'être le pays légendaire d'autrefois, alors qu'il suffisait de se baisser pour ramasser l'or à pleines mains. La misère et la pauvreté ont bien vite fait leur apparition. Une dépêche de New-York aux journaux montre combien la fortune, qui sourit à quelques-uns, se montre dure envers la grande majorité. Une statistique officielle des morts survenues aux Etats-Unis pendant l'année 1907 vient d'être publiée. On y voit que le nombre des suicides s'est élevé, pendant cette période, au chiffre effrayant de 10.782, soit une moyenne de presque trente par jour. Ce chiffre de 10.782 suicides, le plus élevé que l'on ait eu à enregistrer aux Etats-Unis pendant l'espace d'un an, a été certainement grossi par la crise financière que ce pays vient de traverser.

Le poids des édiles

Une coutume bizarre — qui aurait peut-être des résultats étonnants en France — existe dans la commune de Buckingham, en Angleterre. Une vieille tradition veut qu'on y pèse, avant leur entrée en fonctions et après l'expiration de leur mandat, le maire et les conseillers municipaux nouvellement élus. Ceux des édiles qui ont perdu de leur poids durant l'exercice de leurs fonctions sont considérés comme ayant maigri pour le plus grand bien de leurs concitoyens. Et chose curieuse, jamais on n'a constaté le cas d'un magistrat municipal ayant augmenté de poids; tous diminuent. Mais on a considéré ce fait, que les édiles qui se représentent devant le corps électoral « fondent » beaucoup plus que les autres. La politique a des exigences...

Ils sont heureux les chiens...

Les dîners de chiens sont devenus tout à fait à la mode aux Etats-Unis. Voici qu'un télégramme de New-York nous annonce que Mme Ida Sheehan, une riche veuve de Brooklyn, vient d'organiser chez elle une réception en l'honneur de ses deux chiens favoris. Douze représentants de la race canine, invités au dîner, prirent place autour d'une table très basse. Leur tenue fut excellente. Le menu comprenait plusieurs plats très fins auxquels les invités firent honneur. Mme Sheehan et plusieurs de ses amies veillèrent à ce que les assiettes fussent toujours remplies. L'un des deux chiens en l'honneur desquels le dîner fut offert a un crâne en or. Il y a quelque temps, ce chien eut la tête écrasée par une voiture. Un chirurgien éminent de New-York lui fit subir avec succès l'opération du trépan et fixa sur sa tête une lamelle du métal précieux.

21.000 poignées de mains en 12 heures

Au cours de la réception offerte à Maison-Blanche à l'occasion du 1er janvier, M. Roosevelt a donné 5.645 poignées de mains. Bien que très élevé, ce chiffre ne constitue pas un record, le président de la République des Etats-Unis ayant, lors de la réception de l'année dernière, serré la main à 7.200 visiteurs, et, l'année précédente, à plus de 9000. La réception du président au jour de l'an dure environ quatre heures. Si l'on additionne les trois chiffres ci-dessus, on verra que M. Roosevelt détient un record remarquable : il a, en effet, serré la main à plus de 21.000 personnes en l'espace de douze heures. Et il en est qui déclarent que le poste de président des Etats-Unis est une sinécure !

Le français des Belges

Les Belges parlent et écrivent un français d'un genre un peu particulier et dont les revuistes ont bien tort de blaguer la saveur originale.

Ils excellent dans la rédaction des annonces. On découvre des « filles de quartier », des « veuves habituées à mettre la main à tout » qui offrent leurs services.

Parfois, le style de l'annonce n'offre aucune particularité; elle pourrait avoir été rédigée boulevard des Italiens ; mais alors il arrive que l'objet offert est un peu... spécial : un chameau, par exemple. Lisez ceci :

PAR SUITE DE SAISIE
VENTE JUDICIAIRE D'UN CHAMEAU

L'huissier Oscar Keyaerts, résidant à Saint-Josseten-Nood, rue des Deux-Eglises, 75, procèdera, le mercredi 7 janvier 1908, à onze heures du matin, à Bruxelles, Grand'Rue, à la vente publique d'un « chameau » dressé.

Au comptant, sans frais

Nouvelles à la Main

L'un des deux combattants de Malakoff qui viennent de recevoir la médaille militaire est vivement félicité par ses amis.

— Oh ! fait le vénérable septuagénaire, ce n'est pas pour moi que je suis content ; c'est pour ma femme, qui attendait ça avec une impatience ! ...

***

Au Salon d'Automne :
— Combien votre ami a-t-il passé de temps sur ce tableau ?
— Près de vingt ans, dont six mois à le peindre et dix-neuf ans et demi à le placer...

***

Un oculiste à un de ses clients qui a perdu la vue et qu'il va opérer :
— Vous avez confiance en moi ?
Et l'autre :
— Une confiance aveugle, cher docteur !

***

Il est député :
— A la place de Cruppi, affirme-t-il, je n'aurais pas accepté le commerce.
— Qu'est-ce que ça vous fait ?
— Ça me fait qu'alors j'aurais pu y aller !

***

Calino est météorologiste.
On lui dit :
— Il commence à faire moins froid...
— Oui, répond-il, c'est que le thermomètre a monté.

LA GUERRE AU MAROC

COMMENT FUT PRISE la Kasba des Medlouna

L'échouement de la « Nive » causa la mort d'un officier et de deux matelots. — Fin des opérations militaires contre les Beni-Snassen

La prise de la Kasba des Medlouna

Tanger, 7 janvier.

Les communications avec Casablanca étant interrompues depuis plusieurs jours à cause du mauvais état de la mer, c'est ce matin seulement que nous avons reçu des détails sur la prise de la kasba des Mediouna.

C'est à trois heures et demie du matin qu'est partie, le 1er janvier, vers la kasba des Mediouna, une colonne de quatre mille hommes, composée de tirailleurs, de spahis, de légion étrangère et d'un détachement du train des équipages, sous le commandement du colonel Boutegourd. Arrivée à six heures en face de la kasba, la colonne engagea un feu assez vif contre les groupes de cavaliers qu'elle a poursuivis à plus de 3 kilomètres au-delà de la kasba. Les cavaliers marocains ont été assez éprouvés mais il n'y a *pas eu de véritable combat*, car ils ont fui devant nos troupes.

La kasba des Mediouna n'était pas déserte. En s'en emparant, nos troupes y ont capturé deux mille moutons, cent bœufs et des chameaux, représentant une valeur de 50.000 francs environ.

L'effet moral produit par la marche en avant de nos soldats s'est fait immédiatement sentir. Les tribus des Ouled-Hariz, Soualem, Mediouna, Andakra et Ouled-Zeyan ont immédiatement demandé l'aman. Le colonel Boutegourd a refusé de recevoir *leurs parlementaires avant l'arrivée du général d'Amade.*

C'est le général Drude qui a ordonné l'occupation de la kasba des Mediouna. La facilité avec laquelle cette opération s'est accomplie a vivement impressionné toute la population de Casablanca.

Nouveaux détails

Paris, 7 janvier.

L'Agence Havas reçoit les détails suivants sur la prise de la kasba à la date du 1er janvier :

Ce matin, à sept heures, la colonne commandée par le colonel Boutegourd, sous la direction du général Drude, partit pour Si-Aïssa, où des bandes nombreuses étaient réunies. L'approche de la colonne ayant été signalée, une partie des tentes avaient été enlevées. A mesure que les troupes se rapprochaient la panique se répandit parmi les indigènes. La cavalerie de la colonne, qui comprenait le goum et les spahis, envoya un émissaire pour dire aux Marocains que si personne ne tirait et que s'ils voulaient *faire leur soumission*, aucune attaque n'aurait lieu. Ces propositions furent acceptées.

Mais pendant ce temps, les Marocains organisèrent un convoi qui partit vivement vers le Sud. Voyant cela, la cavalerie se déploya en bataille et se porta rapidement en avant sur l'éminence au sommet de laquelle se trouve Si-Aïssa. De là, elle aperçut une longue théorie de gens emmenant un important convoi.

Aussitôt, les dispositions sont prises pour arrêter les fuyards. Le goum se porte en avant et à *droite, tandis que les spahis avancent plus lentement et à gauche*, afin de fermer la retraite aux fuyards. A ce moment, des Marocains. Alors le goum charge et les Marocains s'enfuient dans toutes les directions, abandonnant les troupeaux que le goum rassemble et ramène à Si-Aïssa.

L'échouement de la « Nive » — Trois morts.

Tanger, 7 janvier.

La *Nive* a encore à bord des chevaux et un important matériel. Un détachement de tirailleurs a été envoyé pour prêter son concours.

Un lieutenant de ce détachement, nommé Cremadille, est tombé dans un puits de 18 mètres. Il s'est fracturé le crâne.

Deux matelots se sont noyés en établissant le va-et-vient entre la *Nive* et la terre. Ce sont les nommés La Gadec et Menade.

Casablanca, 7 janvier.

Le lieutenant Cremadille est mort cette nuit.

Cet officier commandait le détachement de tirailleurs partis au secours de la colonne opérant contre la kasba des Mediouna.

Le général Drude reviendra en France sur le *Victor-Hugo*, croiseur cuirassé.

Un auxiliaire du makhzen

Casablanca, 7 janvier.

Il est bon de signaler l'action politique du marabout de Bou-Djaad dans la région des Tadla et des Sraghna : c'est lui qui a soulevé les Sraghna contre Moulaï Hafid et l'a obligé ainsi à revenir sur ses pas au moment où il se disposait à prendre Mazagan. Son influence dans le Mzab est considérable et sa présence dans le Tadla rend difficile une marche du prétendant sur Fez.

Il est à souhaiter que le makhzen sache tirer parti de cet utile auxiliaire : le loyalisme du marabout de Bou-Djaad paraît aujourd'hui inébranlable.

Le mauvais temps

Tanger, 7 janvier.

Les nouvelles reçues de Casablanca disent que l'état de la mer empêche toujours les bâtiments d'approcher de la côte. Les navires croisent au large. Toutes les correspondances sont retardées de ce fait.

Paris, 7 janvier.

Un télégramme du général Lyautey indique qu'il faut considérer comme close l'opération militaire proprement dite engagée contre les Beni-Snassen.

Le général Lyautey énumère en détail les mesures qu'il convient de prendre pour organiser définitivement le régime de la police ; il estime qu'afin de marquer la cessation des opérations militaires, il est nécessaire de réduire immédiatement l'effectif des troupes.

Le général fait à ce sujet des propositions *en vue du retour d'une partie des troupes* dans leurs garnisons respectives d'Algérie.

Le gouvernement espagnol et les Affaires du Maroc

Madrid, 7 janvier.

M. Maura, président du Conseil, interviewé par un de nos confrères, a déclaré que le voyage de M. Pichon revêtait seulement un caractère personnel. Le gouvernement espagnol traite les affaires marocaines diplomatiquement par l'entremise des ambassadeurs des nations intéressées qui, du reste, marchent tous dans le plus parfait accord. Il a ajouté qu'à son sens, l'agitation marocaine, au sujet de la création d'une police, n'avait aucune importance et que les autorités marocaines parviendraient facilement à la dominer.

Entre Maire et Evêque

Une querelle autour d'un presbytère

Mende, 7 janvier.

A la suite de sa condamnation à deux jours de prison pour outrages au maire, M. Roux, conseiller général du canton de Châteauneuf-de-Randon, l'abbé Astruc, vicaire de Chaudeyrac (Lozère), a été déplacé et l'évêque ne lui a pas donné de successeur. Cette commune se trouve donc privée de l'un des prêtres qui la desservaient. Conservera-t-elle l'autre ? Dans une lettre, lue en chaire par M. Vassal, le prélat menace la paroisse de lui enlever son pasteur si elle ne prend les mesures nécessaires pour lui fournir un logement.

Le maire a riposté par une lettre qu'il a fait afficher à la porte de l'église et dont voici le passage principal :

Nul ici, et moi moins que personne, ne demande le changement du desservant. Ce dernier, par sa violence et son charmant caractère, fait trop bien notre affaire pour que nous désirions son départ.

Le Conseil municipal et le Maire ont tout fait pour éviter un conflit toujours regrettable à Votre Grandeur. Monseigneur voudra bien croire que nous ne ferons rien pour vous fournir l'occasion que vous paraissez devoir rechercher de priver la commune de desservant.

Il faut dire que la location du presbytère avait été consentie par le conseil municipal pour une période de neuf ans, à raison de [illegible] francs par an, et la commune prenait à sa charge les graves réparations urgentes et les contributions. On se demande après cela quelles conditions demande l'évêque pour le logement du desservant !

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Un Livre bleu anglais

Londres, 7 janvier.

Le Foreing-Office publie un « Livre bleu » sur la Conférence de La Haye.

On y relève une lettre du premier délégué anglais à la Conférence, sir E. Fry, qui, tout en reconnaissant que les résultats des travaux de la Conférence ont causé quelque désappointement, ajoute qu'il n'y a pas lieu de trop s'en étonner, étant donnés les grands obstacles qui s'opposaient à la solution des questions les plus complexes, où les intérêts les plus différents étaient en jeu. [illegible] des résultats de la Conférence [illegible] gner les grandes divergences de vues [illegible] Grande-Bretagne et d'autres puissances [illegible]